

Paris, le 03 février 2020

Arnaud MALAISÉ
Régis METZGER
Francette POPINEAU
Co-Secrétaires généraux

A

Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation nationale
110 rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP

Monsieur le Ministre

Le suicide de Christine Renon le 23 septembre dernier, sur son lieu de travail et le courrier bouleversant et sans ambiguïté qu'elle a laissé constituent une onde de choc chez tous les enseignants.es. Dans tout le pays, de nombreux hommages ont été rendus à Christine Renon le 3 octobre tant ce geste fait écho à la dégradation des conditions de travail dont souffre la profession.

Ce jour-là, à l'occasion de l'enterrement de Christine Renon et du CHSCT départemental, et afin d'exprimer leur émotion et leur colère, les enseignant-es de Seine-Saint-Denis, rejoints par des enseignant-es d'autres départements, se sont mis massivement en grève. La FSU a demandé officiellement que la journée du 3 octobre ne soit pas prélevée pour les collègues qui se sont mis en grève pour montrer leur soutien et leur indignation car personne ne doit mourir de son travail.

Depuis, la situation des personnels est la même. Tous les collègues assurant une direction n'ont même pas pu bénéficier de la journée de décharge supplémentaire en novembre-décembre, malgré les engagements donnés.

Alors que vous vous étiez engagés à recevoir des représentants du SNUipp-FSU de Seine-St-Denis, nous avons appris qu'une journée de salaire a été prélevée aux collègues qui ont souhaité rendre un dernier hommage à Christine Renon.

Son geste a été imputé au service, mais comment croire que l'amélioration des conditions de travail soit une préoccupation de votre ministère, quand le premier signe donné n'est pas celui de l'apaisement ?

Aussi, nous vous demandons solennellement de revenir sur cette décision et de renoncer au prélèvement du jour de grève hautement symbolique effectuée par les collègues de son département comme ailleurs dans le pays.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Co-secrétariat
Francette POPINEAU

